

# **Le multilinguisme dans les organisations internationales : une perspective économique**

François Grin<sup>1</sup>

Texte présenté lors du séminaire ONUG-OIF  
LE MULTILINGUISME AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES :  
QUELS INVESTISSEMENTS POUR QUELS OBJECTIFS ?

*Palais des Nations, Genève, 28 mars 2011*

## **RÉSUMÉ**

Ce texte est organisé en trois parties. Dans une première partie, on interroge le sens d'une perspective économique sur le multilinguisme des organisations internationales. La deuxième partie introduit quelques clefs de lecture indispensables : on présente la notion de « contre-fait » ainsi que quelques distinctions essentielles, en séparant notamment l'allocation de la distribution des ressources. La troisième et dernière partie du texte illustre ces concepts à l'aide de quelques vignettes, montrant que d'un point de vue économique, le choix du plurilinguisme est bien souvent préférable à celui du monolinguisme.

---

<sup>1</sup> Professeur d'économie, École de traduction et d'interprétation, Université de Genève. Contact : [francois.grin@unige.ch](mailto:francois.grin@unige.ch). L'auteur remercie le Prof. F. Vaillancourt ainsi que M. Michele Gazzola pour leurs très utiles remarques.

## 1. Le sens d'un regard économique

Il est bien naturel qu'à l'heure où, pour diverses raisons, les budgets des collectivités publiques sont sous pression, les autorités de divers niveaux – local, régional, national ou international – se demandent comment réduire leurs coûts de fonctionnement.

De fait, le poids du secteur public dans l'économie (mesuré en pourcentage du Produit National Brut, ou PIB) a considérablement augmenté au cours du dernier demi-siècle, sauf dans les pays où il était déjà fort élevé ; ainsi, par exemple, de 1960 à 2009, la part de l'État est passée de 36% à 52% en Autriche, de 34% à 50% aux Pays-Bas, de 17% à 37% en Suisse et de 27% à 42% aux États-Unis.<sup>2</sup> Il s'agit là de chiffres concernant des pays membres de l'OCDE. Les données statistiques sont moins abondantes dans les pays en voie de développement, et dans ces derniers, la part de l'État dans le PIB présente souvent sur le court terme des fluctuations considérables ; cependant, une même tendance à la hausse domine dans les régions « Afrique » et « Amérique latine », avec par exemple, entre 1980 et 2002, une croissance de 11% à 26% au Ghana, de 19% à 28% au Mali, de 18% à 31% en Argentine, ou de 16% à 21% au Mexique. Même dans des pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, où la tendance à la hausse n'est pas systématique (notamment du fait des forts taux de croissance du PIB que ces pays connaissent, qui font que la part de l'État peut, sur certaines années, diminuer), le montant absolu des dépenses publiques augmente.<sup>3</sup>

La rationalisation de l'action de l'État, souvent abordée à l'aide de la philosophie du *new public management* (ou « nouvelle gestion publique ») à partir des années 1980, amène donc à reconsidérer (i) les ressources engagées par les collectivités publiques ; (ii) les objectifs de leur action ; (iii) les processus qui relient les ressources aux objectifs.

Si l'exercice est bien fait, on ne peut que l'applaudir : en effet, il est difficile de ne pas souscrire à l'idée qu'il faut tendre à faire « le mieux possible avec ce que l'on a » ou, ce qui en fin de compte revient au même, à « atteindre tel ou tel objectif au moindre coût possible ». Mais derrière cette apparente évidence se cachent de nombreuses difficultés. Et elles renvoient toutes aux mêmes écueils : si l'on sait à peu près quelles sont les ressources, en nature et en quantité, qu'on engage dans un processus, est-on réellement au clair sur les objectifs que l'on poursuit ? Et comprend-on bien tous les tenants et aboutissants des processus qui relient cet engagement de ressources, ou « d'inputs », et ses conséquences ? Face à ces questions, les occasions de se fourvoyer ne manquent pas.

Quand il s'agit d'un dossier étroitement technique, ces occasions sont en général moins nombreuses ; mais quand il s'agit de questions complexes, dont les ramifications

---

<sup>2</sup> *The Economist*, "Special Report on the Future of the State", 19 mars 2011, p. 4.

<sup>3</sup> Fan, S. et Saurkar, A., n.d.: *Public spending in developing countries: trends, determination, and impact*. Washington: Banque Mondiale.

<http://siteresources.worldbank.org/EXTRESPUBEXPANAAGR/Resources/ifpri2.pdf>.

parcourent plusieurs dimensions de la vie politique, sociale et culturelle, il est très facile de s'égarer : on peut négliger certaines chaînes de causalité, ou prendre la partie pour le tout, ou mal pondérer certains éléments du problème ; plus fondamentalement encore, on peut se laisser piéger par des idées reçues, et sauter à des conclusions erronées.

Ce risque est sans doute particulièrement marqué quand il est question de la diversité des langues et des cultures : j'aimerais à ce propos citer le professeur Jonathan Pool, un politologue américain avec lequel j'ai eu le privilège de travailler voici une vingtaine d'années, et qui écrivait ceci : « language is a subject about which experts and lay people alike seem to hold extraordinarily stubborn beliefs » (la langue est un sujet à propos duquel les spécialistes aussi bien que les laïcs semblent avoir des croyances extraordinairement obstinées).<sup>4</sup>

De façon générale, et tout particulièrement quand il est question de langues et de plurilinguisme, il est donc important de dépister nos « croyances obstinées ».

Prenons donc, puisque tel est le thème qui nous réunit aujourd'hui, le multilinguisme au sein des organisations internationales. Quand, par souci « d'économie » (terme qui, soit dit en passant, peut cacher beaucoup de choses), des autorités remettent en cause leur soutien à une politique de plurilinguisme, il est indispensable de réexaminer les différentes étapes du raisonnement qui a pu inspirer cette remise en cause. Et l'on retombe alors sur les questions esquissées il y a un instant :

1. Est-on réellement au clair sur les objectifs que l'on poursuit ?
2. Comprend-on bien tous les tenants et aboutissants des processus qui relient ressources engagées et effets engendrés ou, pour employer d'autres termes, les « inputs », les « outputs » et, plus en aval encore, les « outcomes » ?

Pour aborder ces questions, je vous propose de revenir à l'économie. Certains pourront à bon droit s'en étonner : n'est-ce pas une forme d'économisme étriqué qui, par le truchement du *new public management*, est justement à l'origine des remises en cause du multilinguisme dans les organisations internationales ? N'est-ce pas en *opposant* à des considérations économiques des considérations à caractère politique ou culturel qu'on défendra le plus efficacement le multilinguisme institutionnel ?

Je ne le crois pas – ou plus exactement, je crois que loin de s'opposer, les différentes catégories d'argument se rejoignent et se complètent. S'il y a des arguments politiques, juridiques, historiques, culturels, etc. à l'appui d'une politique de multilinguisme, il y a aussi des arguments économiques. Mais pour mobiliser ces arguments, il importe de se placer sur le plan d'une analyse économique réellement fondamentale, une analyse économique qui revient à ses sources : elle propose alors un regard sur les liens entre ressources et objectifs qui prend la forme d'une pesée du « pour » et du « contre » de

---

<sup>4</sup> Pool, J., 1991 : *A Tale of Two Tongues*, Manuscrit non-publié, Département de Science politique, University of Washington (Seattle), p. 7.

différents scénarios. Si cette pesée est bien faite, elle prend en compte non pas une sélection étroite (et souvent arbitraire) d'éléments, mais tente au contraire de tenir compte très largement de tout ce qui fait le « pour » et le « contre » de différents scénarios. Et si l'on fait l'effort de cette réflexion large, nombre d'apparentes évidences se révèlent incorrectes, et des conclusions qui semblaient immédiates (ce qu'en anglais on appelle parfois des « no-brainers ») se trouvent remises en cause.

L'économie est alors un outil qui permet de mieux saisir les tenants et aboutissants de notre action et, partant, de prendre des décisions mieux informées. J'insiste sur la notion d'*outil*, qu'on a par trop perdu de vue dans des visions étroites du rôle des collectivités publiques (y compris dans les dérives les plus malheureuses du *new public management*) : en tant qu'outil, le type d'analyse que l'économie fournit est au service du débat. Que ce débat se déroule entre citoyens, entre élus, entre administrations émanant du processus démocratiques, entre « stakeholders » très divers, la philosophie sous-jacente reste la même : l'analyse économique n'a rien à dicter ; elle doit simplement nous aider à comprendre et à choisir.

Je vous propose donc, dans la suite de ce bref exposé, de présenter quelques clefs d'une lecture économique du multilinguisme dans les organisations internationales.

## 2. Quelques outils essentiels

*Qu'est-ce que le contre-fait ?*

Le « contre-fait » (de l'anglais « counterfactual ») est une notion indispensable pour évaluer tel ou tel scénario. C'est le point de comparaison, ou « ce à quoi l'on oppose le scénario qu'on évalue ». Pensons par exemple à un État officiellement bilingue dont l'administration fonctionne en deux langues (disons, *A* et *B*). Pour calculer le coût de ce bilinguisme, il faut préciser quel serait l'autre terme de l'alternative. L'unilinguisme, sans doute, avec usage par l'administration de la seule langue *A*). Mais combien cela coûterait-il de fonctionner en langue *A* seulement ? Il serait faux de simplement soustraire des dépenses de cet État la totalité des montants dévolus au fonctionnement de l'administration en langue *B*. Car les administrés qui ne seraient plus servis en langue *B* devront continuer à être servis – fût-ce en langue *A*. L'économie réalisée par le passage du bilinguisme à l'unilinguisme sera sans doute très modeste, voire négligeable, comme on le verra plus loin.<sup>5</sup>

L'identification d'un contre-fait suppose dès le départ qu'on soit très au clair sur les scénarios comparés, à la fois en termes des ressources engagées (les « inputs), des effets directs de cet engagement (les « outputs ») et en termes de résultats ultimes visés, ce qu'on appelle les « outcomes » (je reprends ici le terme anglais, exploitant les ressources qu'offre la diversité des langues !). Supposons par exemple qu'on décide de stimuler, dans le fonctionnement de l'administration du pays qu'on vient de décrire,

---

<sup>5</sup> La méthodologie d'évaluation, parfois dite « incrémentaliste », est détaillée dans Coche, O. et Vaillancourt, F., 2010 : *Official Language Policies at the Federal Level in Canada : Costs and Benefits in 2006*. Vancouver : Fraser Institute.

l'utilisation de la langue *B*. Supposons qu'à cette fin, on lance un programme de formation interne à l'administration grâce auquel les fonctionnaires de langue *A* pourront apprendre la langue *B* pour servir dans cette langue les administrés qui en feraient la demande. La dotation de ce programme de formation, c'est l'*input*. Le nombre de fonctionnaires qui s'inscrivent à ces cours, les suivent et développent ainsi des compétences linguistiques supplémentaires, c'est l'*output*. Mais ce qui compte, en termes des objectifs poursuivis, c'est que l'utilisation de langue *B*, dans les interactions entre les administrés et la fonction publique, augmente. L'*outcome*, c'est ce degré d'utilisation, que l'on pourra mesurer à l'aide de tel ou tel indicateur – par exemple, en unités de temps d'utilisation de la langue *A* et de la langue *B* respectivement.

#### *L'allocation des ressources*

La préoccupation centrale de toute analyse économique, c'est l'utilisation de ressources rares. C'est bien parce qu'elles sont rares (et qu'elles ont plusieurs usages possibles) que les ressources doivent être utilisées de façon « efficiente ». La notion d'efficience est plus complexe qu'il n'y paraît, et c'est pourquoi, bien souvent, on la remplace par celle de « coût-efficacité ». L'idée est simple : évitons de gaspiller les ressources, et utilisons-les sagement ; on parle en général « d'allocation optimale » des ressources.

Il est très difficile d'être sûr que telle ou telle allocation de ressources est, *stricto sensu*, optimale. Mais en comparant entre elles diverses allocations, on peut en général les classer, et dire quelle est la meilleure, quelle est celle qui vient immédiatement après, et ainsi de suite jusqu'à la pire de ces allocations.

C'est dans ce cadre qu'on se demandera si l'on peut faire mieux avec les ressources disponibles, ou si l'on peut dépenser moins de ressources pour atteindre le même but. Dans le cas d'une organisation internationale fonctionnant en plusieurs langues, on se demandera donc si l'on peut, avec le budget existant, fournir aux utilisateurs un meilleur service, ou si l'on peut continuer à leur fournir le même service tout en dépensant moins.

Si l'on veut dépenser moins, il faut bien distinguer deux cas.

**Dans le premier cas**, on se place dans la logique de la quête d'efficience, et l'on se réfère aux concepts esquissés ci-dessus : faire aussi bien qu'avant en dépensant moins. C'est parfois possible ; il y a souvent des gains d'efficience, grands ou petits, à réaliser. Mais attention : tout cela suppose que même en dépensant moins, on continue à produire le *même* bien ou service.

Cela ne veut pas forcément dire qu'on produit *exactement la même chose* (car alors, tout changement, toute amélioration serait *ipso facto* exclue). En termes des concepts introduits dans la première section, cela ne veut pas dire qu'on doit absolument produire les mêmes *outputs*, ou produits « directs » ; mais cela veut dire qu'on garantisse les *outcomes*, ou les résultats, qui s'expriment *en termes des grandeurs qui sont pertinentes*.

Cela renvoie donc à la question des objectifs poursuivis, des grandeurs effectivement pertinentes – en l’occurrence, pour une organisation internationale. Ce souci, soit dit en passant, parcourt le rapport établi en 2003 par le Corps commun d’inspection des Nations Unies sur *Le multilinguisme dans le système des Nations Unies*.<sup>6</sup> S’agit-il simplement de transmettre de l’information, sans autre spécification ? Si tel est le cas, on peut le faire dans n’importe quelle langue – y compris, pourquoi pas, en Klingon, une langue imaginaire développée pour la célèbre série télévisée *Star Trek*.

Il est évident qu’en fait, l’institution vise un objectif plus spécifique que « transmettre de l’information ». C’est sans doute plutôt « transmettre de l’information de façon à ce que celle-ci soit *comprise par ses destinataires* ». Un tel objectif constitue bien sûr un minimum, et la pratique linguistique des OI vise sans doute des buts plus vastes (politiques, culturels, ou autres), qui inscrivent davantage l’action des OI dans les processus sociaux contemporains. Cependant, jouons le jeu pour un moment, admettons les prémisses (plus ou moins explicites) des tenants d’une réduction du nombre de langues, et supposons donc que ces pratiques visent des objectifs étroitement communicationnels.

D’entrée de jeu, même un objectif aussi restreint exclut l’usage du Klingon. Là se posera d’abord la question de savoir qui sont les destinataires, mais ce n’est pas la question la plus difficile : en principe, les destinataires sont les États membres, représentés par des individus (diplomates, administrateurs, etc.). Mais surtout se posera la question de ce que veut dire le terme « comprise ». On s’aperçoit vite que ce terme « comprise » ne peut pas être saisi comme une simple variable binaire, de type oui/non ou blanc/noir ; la compréhension est question de degré ; un message peut être plus ou moins bien compris.

Si l’on précise davantage l’objectif en disant qu’il s’agit de « transmettre de l’information de façon à ce que *tous* les destinataires la comprennent *aussi bien* les uns que les autres » (ce qui, on peut l’imaginer, est un but tout à fait raisonnable pour une organisation internationale qui se soucie de garantir la pleine participation de tous ses membres), on ne peut plus se permettre d’employer une langue qui serait très bien comprise par certains, mais mal comprise par d’autres. Bref, quand on se place dans une logique d’efficacité *au sens économique du terme*, on voit mal une organisation internationale abandonner le plurilinguisme : il n’est pas besoin d’invoquer des considérations politiques ou culturelles pour cela, même si elles sont naturellement pertinentes. En effet, un raisonnement économique fondamental conduit aux mêmes conclusions.

Mais on peut être dans le **second cas**, où, par souci d’économie, on déciderait de réduire le nombre de langues utilisées, ce qui épargnerait des dépenses en traduction et en interprétation. Mais alors, on modifie l’objectif et donc le service fourni : on

---

<sup>6</sup> Kudryavtsev, Eduard, et Ouedraogo, Louis-Dominique, 2003 : *Le multilinguisme dans le système des Nations Unies*. Genève : Corps commun d’inspection, JIU/REP/2002/11.

n'assure plus la transmission d'information de façon à ce qu'elle soit également accessible à tous ses destinataires. Et du simple fait qu'on modifie l'objectif, on sort de la logique, essentiellement technique, de quête de la meilleure façon d'atteindre tel ou tel but ; on pose une question politique, qui est celle de savoir ce que l'on veut vraiment. Et il serait peu transparent (et en tout cas analytiquement faux) de prétendre trancher en termes strictement techniques une question qui est, en fait, politique.<sup>7</sup>

C'est pour ça que la question des coûts soulève inmanquablement celle des objectifs, et que la question des objectifs est inmanquablement politique. L'analyse économique, précisément parce qu'elle est un outil qui vise à aider au choix entre différents scénarios, n'est pas là pour fournir des réponses purement techniques qui nous éviteraient des questions gênantes ; elle est là pour nous rappeler qu'il faut être clair sur ce que l'on veut.

#### *La distribution des ressources*

On croit souvent que l'économie se limite à la question de l'efficacité dans l'allocation des ressources. Mais il n'en est rien. Les « pères fondateurs » des sciences économiques, dont Adam Smith au 18<sup>e</sup> siècle et Léon Walras au 19<sup>e</sup> siècle, nous rappellent qu'il existe un second volet, non moins important, de l'analyse économique : c'est celui de la distribution (ou « répartition ») des ressources.

Chaque fois qu'on choisit une stratégie, on choisit nécessairement une certaine distribution des ressources entre les membres de la société. Prenons par exemple la décision de financer l'enseignement supérieur plutôt par l'impôt ou plutôt par les écolages des étudiants. Indépendamment de la plus ou moins grande efficacité de l'une et l'autre formule, il faut noter que ces deux formules ne bénéficient pas à tout le monde dans la même mesure.

Une fois de plus, l'identification correcte du processus en cause va nous permettre de ne pas se laisser piéger par une impression – fautive – que l'enjeu relève de la simple « efficacité ». Prenons l'exemple d'une organisation internationale (où le pouvoir de décision est, en dernière analyse, aux mains des États-membres) qui croirait pouvoir économiser de l'argent en réduisant l'éventail des services de traduction et d'interprétation qu'elle assure. Une économie ? Mais non ! Car si les destinataires des documents ne peuvent plus les recevoir dans leur langue (donc en traduction si la version originale de ces documents est dans une autre langue), il faudra bien, pour qu'ils puissent comprendre ces documents, qu'ils apprennent la langue dans laquelle le document leur est fourni. Et cet apprentissage est-il gratuit ? Certes non. L'apprentissage d'une langue étrangère est un processus coûteux en temps, en énergie, en argent ; sur le plan financier, l'uniformité linguistique est très loin d'être un cadeau ou une panacée. Une économie ? Assurément pas. Un simple transfert de charges.

---

<sup>7</sup> Sur l'importance de ne pas mélanger des « ordres » différents, voir Comte-Sponville, André, 2004 : *Le capitalisme est-il moral ?* Paris : Albin Michel.

Soit dit en passant, rien ne garantit qu'en termes d'*allocation* des ressources, donc (en simplifiant) en termes de coût-efficacité, le coût total de la formule « apprentissage obligatoire, par tous, d'une langue unique » soit meilleur marché, au final, que la formule « pas d'apprentissage obligatoire d'une langue, mais recours généralisé à la traduction et à l'interprétation ». Pour comparer leur coût respectif, il faut en effet tenir compte simultanément de toutes sortes d'éléments enchevêtrés de manière complexe.

Ce qui est intéressant, c'est que la concentration sur une seule langue constitue une économie uniquement pour ceux qui ont cette langue comme langue maternelle.<sup>8</sup> Avant d'aller plus loin, précisons que ceci est vrai quelle que soit la langue naturelle considérée. Ce sont actuellement les locuteurs natifs de l'anglais qui en bénéficient, mais l'anglais lui-même n'est pas en cause et le problème serait analytiquement exactement le même si la langue dominante était le français, le bambara ou le coréen. Le problème, c'est évidemment celui de l'*hégémonie linguistique* : car celle-ci confère aux locuteurs natifs de la langue hégémonique un avantage stratégique et financier considérable. Certains commentateurs affirment, par aveuglement ou par goût du paradoxe, que les locuteurs natifs de l'anglais se retrouveraient désavantagés car leur anglais, trop parfait, trop idiomatique, les desservirait dans une communication internationale où régnerait quelque chose qu'ils appellent « English as a lingua franca ». Ce n'est là que pur sophisme, qu'il faut dénoncer : la maîtrise du code linguistique est évidemment source d'influence, voire de privilèges, comme le reconnaît sans ambages un éditorial du *Financial Times*.<sup>9</sup>

Pour tous les autres, ce n'est qu'un déplacement de dépenses ; schématiquement, elle sort de leur contribution au fonctionnement de l'organisation internationale dont ils sont membres (par exemple : le budget du ministère des affaires étrangères), mais elle s'ajoute au budget du ministère de l'éducation de ces États.

### 3. Illustrations

Pour terminer, je vous propose, sous forme d'une série de petites vignettes, quelques illustrations chiffrées de ce qui précède.<sup>10</sup>

---

<sup>8</sup> Ceci concerne donc les langues dites naturelles, par opposition aux langues planifiées telles que l'espéranto. C'est sans doute pour cette raison qu'en 1921, Inazo Nitobe, Secrétaire-général adjoint de la Société des Nations (SdN), avait remis au Secrétaire-général un rapport intitulé *Esperanto and the Language Question at the League of Nations*, qui recommandait d'ajouter l'espéranto aux langues officielles de la SdN ([http://nitobe.info/ld/dokumentujo/dokumentoj/nc\\_dokumento-18-enkonduko3\\_en.pdf](http://nitobe.info/ld/dokumentujo/dokumentoj/nc_dokumento-18-enkonduko3_en.pdf)).

<sup>9</sup> Voir Simon Kuper, « Why proper English rules OK », *Financial Times*, 8 octobre 2010, [www.ft.com/cms/s/2/3ac0810e-d0f0-11df-a426-00144feabdc0.html#axzz1HzEbvapi](http://www.ft.com/cms/s/2/3ac0810e-d0f0-11df-a426-00144feabdc0.html#axzz1HzEbvapi).

<sup>10</sup> Sources :

Grin, F. et Sfreddo, C., 1997: *Dépenses publiques pour l'enseignement des langues en Suisse*. Aarau: SKBF/CSRE;

Grin, F., et Vaillancourt, F., 1999 : *The Cost-Effectiveness Evaluation of Minority Language Policies*. Flensburg: European Centre for Minority Issues;

Grin, F., 2004 : « On the costs of cultural diversity », in P. van Parijs (ed.), *Cultural Diversity versus Economic Solidarity*. Bruxelles: De Boeck, 189-202;

### *La bilinguisation d'un système éducatif*

On croit souvent que le bilinguisme d'un système éducatif coûte cher ; mais c'est parce que l'on se trompe sur le contre-fait. Imaginons par exemple qu'on envisage de passer d'un système éducatif bilingue à un système éducatif unilingue, en reprenant l'exemple des langues *A* et *B* utilisé plus haut. Les enfants jusqu'alors scolarisés en langue *B* seraient, suite à cette décision, intégrés à des cursus en langue *A*. Que va-t-on économiser ? Presque rien. Car ces enfants auront toujours besoin de bâtiments scolaires, d'enseignants et de matériel pédagogique. Les simulations que l'on peut faire en analysant un système éducatif bilingue tel que celui de la Communauté autonome basque (CAV) au nord de l'Espagne, et en comptabilisant ce qui pourrait être réellement économisé en revenant à l'unilinguisme, montrent qu'on épargnerait, au mieux, 4% des dépenses d'éducation. Il est intéressant de noter qu'une étude entièrement indépendante portant sur la bilinguisation du système éducatif au Guatemala (avec inclusion du Maya aux côtés de l'espagnol) arrive exactement au même pourcentage.

### *Le multilinguisme dans les institutions européennes*

Les coûts de la traduction et de l'interprétation s'élèvent à environ € 2,5 par résident européen et par an. Des tests (pour l'instant sur des échantillons non-représentatifs) de la « volonté de payer » des jeunes Européens pour le multilinguisme montrent que ceux-ci se disent prêts à payer bien davantage, sous forme d'impôts spécifiques annuels, pour garantir que leur langue maternelle reste de plein droit une des langues de travail de l'Union européenne.

### *Le coût de l'acquisition des langues étrangères*

Apprendre une langue étrangère à un niveau tel qu'on puisse fonctionner dans cette langue pratiquement à l'égal d'un natif (mais sans jamais atteindre réellement le même niveau) exige, selon le regretté Claude Piron (lui-même ancien interprète aux Nations Unies), dans les 12.000 à 15.000 heures d'apprentissage ou de pratique. Comparons cela à ce qu'offrent les systèmes éducatifs. Dans un cursus normal incluant la formation pré-primaire, primaire, secondaire inférieure et secondaire supérieure l'élève aura droit, pour la première des langues étrangères figurant dans le cursus, à environ 2000 heures de cours au mieux. Admettons que chaque heure de cours exige une demi-heure de travail personnel, ce qui porte le total des heures consacrées à l'apprentissage à 3000 heures. Il faudrait donc multiplier cet investissement par quatre ou cinq pour égaliser (même imparfaitement) les conditions dans lesquelles un natif et un non-natif d'une langue *X* abordent la communication, y compris dans les situations de négociation, voire de désaccord ou de conflit, situations qui peuvent apparaître dans l'interaction

---

Grin, F., 2006: "The economics of language policy implementation: identifying and measuring costs", in N. Alexander (ed.): *Mother Tongue-based Bilingual Education in Southern Africa. The Dynamics of Implementation*. PRAESA/University of Cape Town, 11-25;

Patrinos, H. et Velez, E., 1996: "Costs and Benefits of Bilingual Education in Guatemala. A Partial Analysis", *Human Capital Development Working Paper No. 74*. Washington: The World Bank.

normale au sein des organisations internationales, et comporter des enjeux financiers ou politiques majeurs.

En moyenne, les États membres de l'OCDE consacrent 5% à 6% du PIB à l'éducation. Les travaux existants sur la part des langues étrangères dans la dépense éducative totale montrent que dans les pays où l'on en enseigne deux, cette part représente environ 10%, dont deux tiers pour la première langue étrangère, et un tiers pour la seconde ; admettons 6% ; le produit de ces deux chiffres donne 0,36% du PIB. C'est ce montant qu'il faudrait multiplier par quatre ou cinq pour permettre aux apprenants d'être réellement fonctionnels dans une langue étrangère. Prenons une valeur moyenne de 4,5 : la dépense pour la première langue étrangère devrait alors passer à quelque 1,62% du PIB, soit un surcoût qui équivaut à 1,26 point de PIB. Même si l'on admet que cet enseignement linguistique poussé serait refusé à 90% de la population et ne devrait être garanti qu'à 10% des élèves (car tout le monde n'orientera pas sa carrière vers un emploi dans une organisation internationale ; en même temps, on ne peut pas déterminer dès l'école primaire *qui* pourra choisir cette voie), ce sont toujours 0,162% du PIB qu'il faudrait consacrer à ce renforcement de la formation dans une langue étrangère. Pour les pays de l'Union européenne, dont le PIB par tête moyen est aux alentours de 25.000 Euros par année, cela représente environ € 40 par personne et par an ; c'est plus, beaucoup plus que les quelque € 2,50 que coûtent à ces mêmes citoyens européens leurs services de traduction et d'interprétation.

Bien entendu, il ne s'agit ici que d'ordres de grandeur, qui concernent une entité plurilingue donnée (l'Union européenne) à propos de laquelle on a fait l'hypothèse que certains pourcentages (comme la part des dépenses éducatives dans le PIB) valant pour l'OCDE s'y appliquent aussi. Et toutes sortes de ramifications de la question sont restées à l'arrière plan : ainsi, les 10% de la population qui, dans notre exemple, auront bénéficié d'une formation linguistique poussée en tireront avantage dans d'autres contextes. Mais ce qui compte ici, dans la logique du contre-fait, c'est de voir que l'abolition de services de traduction et d'interprétation exigerait, pour en compenser les effets, des dépenses considérables.

\* \* \*

Nous avons commencé par définir le sens, la portée et les limites d'une approche économique à une question telle que celle du multilinguisme dans une organisation internationale. Ensuite, en examinant de plus près quelques concepts-clefs, nous avons constaté que des questions apparemment techniques se révèlent souvent être des questions politiques, donc des questions de choix, et que si l'on tient compte des différentes implications de ce choix, ce qui peut ressembler à une économie peut s'avérer ne pas en être une.

Comme annoncé en introduction, il vaut la peine d'examiner les choses à l'aide d'une grille de lecture solide, qui évite de sauter trop vite à des conclusions... surtout à des conclusions erronées. Et les chiffres nous le confirment : le multilinguisme n'est pas

gratuit, mais il est moins cher qu'on ne l'imagine souvent ; et pour les États membres des organisations internationales, il est sans doute bien meilleur marché de garantir une communication interne en s'appuyant sur de bons services de traduction et d'interprétation qu'en misant tout sur l'apprentissage d'une langue étrangère par ses ressortissants.

Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative, et une comptabilité comparative approfondie de différents régimes linguistiques reste à faire. Qui plus est, comparer un régime à six langues de travail à un régime monolingue n'est qu'un début : *quid*, en effet, de régimes à deux, quatre ou 23 langues, voire davantage ? Et quel soutien, quelles compensations offrir aux États dont la population parle une (ou des) langue(s) qui ne resteraient malgré tout en-dehors de l'éventail des langues de travail de telle ou telle organisation ?

Vastes questions sur lesquelles il reste beaucoup de travail à faire ; mais les pistes dont nous disposons déjà nous indiquent que l'unilinguisme est rarement la meilleure des solutions, notamment sous l'angle de l'analyse économique. Et rappelons enfin que nous avons délibérément, dans cette discussion, laissé de côté les arguments à caractère politique et culturel qui militent en faveur du multilinguisme. Si on les prenait aussi en compte, l'avantage du multilinguisme sur l'uniformité n'en serait que plus manifeste.